

Chine

Le 10 février 1969, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait une déclaration à la Chambre des communes concernant la reconnaissance de la République populaire de Chine et l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. Voici des extraits de cette déclaration:

"Notre ambassade de Stockholm a été chargée de communiquer à l'ambassade du Gouvernement de la République populaire de Chine la proposition du Canada suggérant que des entretiens relatifs aux relations entre les deux pays aient lieu dans un avenir prochain à un endroit et à une date qui conviennent à nos deux gouvernements..."

"Nous espérons aussi pouvoir profiter de cette occasion pour explorer avec les autorités chinoises toute la gamme des relations sino-canadiennes et étudier la possibilité d'étendre et de resserrer nos relations dans un certain nombre de secteurs..."

"Nos représentants pourront aborder un certain nombre de questions au cours de leurs entretiens avec les Chinois. Il ne s'agit pas seulement d'élaborer une formule satisfaisante pour la reconnaissance du régime et l'échange d'ambassadeurs, mais aussi d'en arriver à une entente sur un certain nombre de détails ayant trait au maintien d'une ambassade canadienne à Pékin et d'une ambassade chinoise à Ottawa..."

En avril, l'ambassade de Chine à Stockholm a transmis à l'ambassadeur du Canada, M. A.J. Andrew, l'acceptation chinoise de la proposition du Gouvernement canadien. Les Chinois ont proposé que les entretiens aient lieu à Stockholm.

Le Gouvernement canadien a approuvé cette proposition, et la première réunion importante a eu lieu vers la fin de mai. Plusieurs autres réunions ont eu lieu et les discussions se poursuivaient à la fin de 1969. Les représentants canadiens ont eu d'abord à leur tête M. Andrew, puis, après le retour de celui-ci au Canada, le nouvel ambassadeur du Canada en Suède, Mlle B.M. Meagher. Comme l'avait mentionné M. Sharp lorsqu'il a annoncé que le Gouvernement chinois avait consenti aux entretiens, les détails des discussions de Stockholm sont demeurés confidentiels.

A la Chambre des communes le 21 juillet, le ministre a fait la réponse suivante à une question concernant les entretiens et la question des "deux Chines":

"La politique que nous favorisons n'a trait ni à la reconnaissance de deux Chines ni à celle d'une Chine et de Formose. Elle consiste à reconnaître un gouvernement de Chine. Nous n'avons pas demandé au Gouvernement de la République populaire de Chine d'approuver la position du Gouvernement canadien sur les limites territoriales de notre pays en retour de l'établissement de relations